



La Pensée Libre de la Néthen

Maison de la Laïcité Condorcet



20, avenue du Centenaire
1320 Hamme-Mille

Tél. 010 24 80 91
Fax 010 24 80 92

pln@maison-condorcet.be
www.maison-condorcet.be

Éditorial

Une des tâches des responsables des mouvements d'action laïque est de s'adapter, s'il y a lieu, à toute modification des dispositions réglementaires. Un nouveau décret relatif à l'éducation permanente représente un de ces chamboulements qui a mobilisé l'attention des administrateurs de notre asbl. Ils se sont informés auprès de la Fédération des Maisons de la Laïcité, à laquelle la Maison de la Laïcité Condorcet est affiliée, et ils ont en bonne logique conformé le programme d'activités de la PLN aux nouvelles modalités imposées par le décret. Depuis des mois déjà, la Fédération – FdML, pour faire court – avait suivi et étudié les contraintes des nouvelles dispositions gouvernementales et ce balisage préliminaire nous a bien facilité le travail.

D'emblée il a été convenu qu'une activité marquante du second semestre de 2004 – celle fondée sur l'idée de réconcilier le citoyen et la Justice – s'inscrirait dans le cadre d'activités des Maisons de la Laïcité de la Province du Brabant wallon et de celles de deux autres provinces.

Cette coordination offre l'avantage de donner au thème choisi une visibilité qui va largement au-delà des frontières de nos communes. La Justice au concret, celle de nos tribunaux et de nos institutions, dont les imperfections – inévitables pourtant, comme pour toute activité humaine – irritent parfois le citoyen au-delà du raisonnable, mérite bien qu'une large réflexion lui soit consacrée. Large aussi géographiquement parlé.

A vous, à nous, à tous... Bonne reprise !

Michel Marsus,
Président.

CONFERENCE-DEBAT

La Science a-t-elle réponse à tout ?

Le jeudi 30 septembre à 20 heures

C'est dès le début de son travail de philosophe qu'Isabelle Stengers a commencé une collaboration avec Ilya Prigogine (Professeur dans la même université). Cette collaboration a mené à la publication de **La nouvelle Alliance** (1979) et de **Entre le Temps et l'Éternité** (1988).

A partir de cette première orientation de recherche, centrée sur une controverse conceptuelle spécifique de la physique, elle a entrepris d'explorer deux types de questions connexes, à savoir « *d'une part le sens et les conséquences du rôle de modèle que joue la physique pour d'autres sciences, et d'autre part les enjeux de pouvoir, les implications pratiques et les conceptions de la science que traduit la notion de concept scientifique* ».

Dans **L'Invention des Sciences Modernes** (1993), Isabelle Stengers pose la question de ce « *nouvel usage de la raison* ». Elle

entrepris d'en construire « *une conception qui permette d'en respecter la singularité, la passion et la recherche d'objectivité, sans pour autant en faire l'illustration d'une rationalité universelle* ».

Sciences et Pouvoirs (1997) s'attache à donner à ces thèmes une pertinence politique et citoyenne.

A partir de 1989, l'investigation d'Isabelle Stengers, centrée jusque là sur les sciences dites dures s'est étendue au rôle joué par les idéaux de scientificité dans la pratique contemporaine apparemment la plus éloignée de la physique moderne: la psychanalyse, et plus généralement les psychothérapies, mais aussi les controverses à propos des généralisations qu'autorise l'évolution biologique (avec Pierre Sonigo, **L'Évolution** 2003).

C'est à partir du statut contesté de l'hypnose que s'est organisée cette investigation qu'a marqué la



Isabelle Stengers, belge, née le 22 septembre 1949, a fait ses études de chimie, puis de philosophie des sciences à l'ULB. Elle y enseigne depuis 1987 dans le département de Philosophie.

publication (en collaboration avec L. Chertok) de **Le Cœur et la Raison. L'Hypnose en Question de Lavoisier à Lacan** (1989), **L'Hypnose, Blessure narcissique** (1990) et **La Volonté de faire Science. A propos de la Psychanalyse** (1992).

Elle prolonge aujourd'hui cette recherche dans la direction de l'ethnopsychiatrie et a publié, avec Tobie Nathan, **Médecins et Sorciers** (1995), puis

(suite en page 5)

Navré pour les gens du voyage



Les gens du voyage sur les routes un peu partout dans le monde

Il y avait près de cinquante ans que je n'y étais plus passé dans mon village natal où j'avais vécu jusqu'à l'adolescence. J'ai revu ma maison. Lorsque je l'avais quittée, la rue était un large sentier pavé, bordé d'acacias. Nous jouions aux billes sur les bas-côtés en terre battue. Les autos étaient rares. Aujourd'hui le sentier a fait place à une vraie rue avec deux bandes de circulation. Les acacias sont coupés. Nostalgie. Mais la maison est là, presque comme je l'avais quittée. Avec son large auvent et ses fenêtres à guillotine qui étaient de mode lorsque mon grand-père la fit construire. La maisonnette en briques qui servait aussi de poulailler a fait place à un garage. Hé oui!

Les temps ont changé!

Je suis là à baguenauder, seul dans la rue. Je passe et repasse devant la maison dont chaque détail évoque des souvenirs plaisants. Je regarde et je vois qu'au travers un coin de rideau quelqu'un m'observe, remarque mon regard et, vite, s'écarte. Je fais quelques pas, me retourne, même topo à la fenêtre suivante. J'aurais voulu faire un peu la conversation avec cette personne, lui expliquer pourquoi j'étais là. Douleureuse impression que cette méfiance à mon égard, je me sens tout à coup un étranger...

Pourquoi je vous raconte cela? C'est que cette anecdote m'est revenue en mémoire.

Les gens du voyage à Hamme-Mille

Je l'ai lu dans la gazette pendant que j'étais en vacances. Juste derrière la Maison de la Laïcité Condorcet, un groupe de gens du voyage était venu s'installer sur le vaste terrain de l'ancien site de l'athénée. Quelques jours seulement car on les a priés de plier bagage et d'aller se faire voir ailleurs. Des riverains apparemment s'inquiétaient de cette présence. Je ne leur jette pas la pierre, pas plus qu'aux autorités communales; ainsi est la mentalité dans nos contrées.

Mais je suis affligé. Je ne partage pas la frilosité peureuse que cette mentalité traduit. Je rêve d'une évolution vers une société plus chaleureuse qui accueillerait l'étranger, surtout l'étranger pauvre.

Simplement, sans tralalas, « Vous êtes bien là? Il vous faut autre chose? Allons, bonne journée! Salut à tous ». C'eût été chouette que l'un ou l'autre soit allé leur dire bonjour à ces romanichels, leur aurait souhai-

té la bienvenue, leur aurait fait un brin de conversation. C'eût été digne, à la hauteur de l'humanisme qui fonde nos valeurs. Quoi? Nous vivons dans une société opulente et policée, nous avons sans cesse à la bouche les mots de fraternité et de solidarité, nous donnons notre obole lorsque survient une catastrophe dans un pays lointain et nous pourrions tolérer que sur le pas de notre porte nous regardions sans broncher partir des gens sans leur dire au moins un petit au revoir? Ce ne serait pas cohérent, non?

L'incident reflète plus de la peur que de l'égoïsme, sans doute. Il rappelle le souvenir des réticences locales chaque fois que le gouvernement tente de mettre une infrastructure abandonnée à la disposition de ces gens qui ont eu la mauvaise fortune de naître au mauvais endroit, au mauvais moment: les réfugiés.

La peur de l'autre... Comme cette personne l'a ressentie, cette personne qui m'épiait de derrière ses rideaux.

Louis Wyckmans.

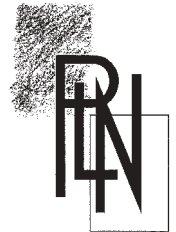


La Fédération des Maisons de la Laïcité

en collaboration avec

La Maison de la Laïcité Condorcet

organise en Brabant wallon un
cycle de conférences



« Réconcilier le Citoyen avec Sa Justice »

- 21/10 à 20 h** « **Pas de Démocratie sans Droit** »
par J.-M. Quairiat, Juge au Tribunal du Travail de Mons, Président de l'Association Syndicale des Magistrats
- 25/11 à 20 h** « **Justice et Citoyenneté** »
par Ch. Panier, Président du Tribunal de Première Instance de Namur
- 09/12 à 20 h** « **Une Justice sans Respect des Droits humains?** »
par Ph. Hensmans, Directeur d'Amnesty International Belgique francophone
- Janvier 2005** « **L'Ingérence: Droit ou Obligation?** »
par P. Legros, Avocat au Barreau de Bruxelles

Cette action se déroule également dans les provinces du Hainaut et de Liège.

La lutte contre la traite des êtres humains

Le Conseil des Ministres vient d'approuver un projet de loi visant à renforcer la lutte contre le trafic des êtres humains. Les sanctions, actuellement prévues de 1 à 5 ans de prison avec susceptibilité d'entraîner une extradition, sont maintenues. Les amendes quant à elles sont doublées et passeront d'une fourchette de 500 à 25 000 € à une fourchette de 500 à 50 000 €.

Le projet prévoit aussi une série de circonstances aggravantes qui entraînent une augmentation des peines.

Lorsque la victime est mineure, que l'auteur abuse de la vulnérabilité de la victime ou s'il a autorité sur celle-ci, la peine s'échelonne entre 5 et 10 ans de prison et la fourchette

d'amende de 750 à 75 000 €. Lorsqu'il y a mort de la victime sans intention de la donner ou lorsque les faits s'inscrivent dans le cadre d'une organisation criminelle, la peine s'échelonne de 15 à 20 ans et la fourchette d'amende est de 1 000 à 150 000 €.

Le Zimbabwe hostile aux ONG

Le gouvernement zimbabwéen veut interdire les organisations internationales de défense des droits de l'Homme ainsi que le financement étranger d'organisations locales, accusées par le président Robert Mugabe d'être des instruments d'ingérence étrangère. Selon un projet de loi, les ONG locales de défense des droits de l'Homme ne pourront plus recevoir de fonds de l'extérieur. Le gouvernement zimbabwéen avait déjà adopté des lois répressives à l'égard de la presse il y a deux ans, qui ont entraîné l'expulsion de tous les journalistes étrangers, ainsi que la fermeture de trois journaux privés zimbabwéens l'année dernière.



Non comestibles

Le champi est toujours atomique

Amateurs de champignons qui partez en Finlande, méfiez-vous de certains champignons dits « comestibles » : ils peuvent toujours être radioactifs, 18 ans après la catastrophe de Tchernobyl. Il en va ainsi de l'excellent pied-de-mouton ou de la moins connue pholiote ridée, si la consommation qu'on en fait est crue. Pas de tracas en revanche pour la girolle ou le cèpe de Bordeaux.

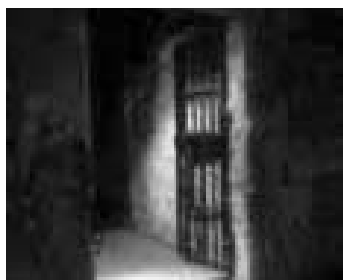
Ineffabilis Deus

Le Pape Jean-Paul II était à Lourdes le 15 août dernier pour manifester sa profonde dévotion au culte marial. L'objectif principal de ce déplacement était de commémorer les 150 années du

dogme de l'Immaculée Conception.

Le dogme date de 1854, établi par l'Encyclique *Ineffabilis Deus* qui fut, à l'époque déjà, l'objet de contestations et de polémiques parmi les théologiens. Cette encyclique s'inscrit dans une des périodes les plus mouvementées du Saint Siècle. Pie IX, un pape mystique et très réactionnaire, était furieux d'avoir perdu ses Etats Pontificaux et son pouvoir terrestre à cause de l'unification italienne. Il réagit par une extraordinaire production dogmatique. Outre le dogme de l'Immaculée Conception, il proclama un autre dogme de base théologique fragile : l'infaillibilité papale en matières doctrinales. Parallèlement, dans le domaine terre à terre de la politique, en ordonnant à ses fidèles de ne pas participer aux élections démocratiques et en excommuniant les Piémontais, il se fit détester par la population romaine, qui, à sa mort, a tenté de jeter le cercueil dans le Tibre.

(Source: El Pais du 14/8/04)



Les « Amis de la vérité » s'affichent

Pour la P.A.F. très démocratique de 10 €, affichez la devise de Condorcet en vous procurant le T-Shirt en vente à la Pensée Libre de la Nethen, Maison de la Laïcité Condorcet à Hamme-Mille.

Impression rouge sur fond gris, du « S » au « XXL ». Toutes tailles.

Réservez le(s) vôtre(s) auprès de Barbara Pauwels
Tél. 010 24 80 91



Josiane Wolff,
coordination de la
communication externe.

Votre avis nous intéresse

Vous trouverez ci-dessous une petite enquête que nous menons durant ce 3^e trimestre 2004 auprès de nos lecteurs, membres et non-membres, afin de répondre au mieux à leurs attentes, aussi bien pour le contenu de nos prochains bulletins que pour les différentes activités proposées par La PLN. Merci de prendre les quelques minutes nécessaires pour répondre à nos questions et nous renvoyer le formulaire complété* pour le 30 septembre au plus tard, en utilisant du papier libre pour disposer de l'espace nécessaire à vos réponses. Merci par avance pour votre collaboration.



Vos coordonnées (facultatif)

Nom:

Prénom:

Adresse:

Tél.: e-Mail:

H/F Age: Membre: Oui – Non

Quelle est, aujourd'hui, votre appréciation globale sur l'information diffusée via le bulletin trimestriel?

.....

Quelles sont les informations supplémentaires que vous souhaiteriez y trouver? Quels sont les articles de fond que vous apprécieriez d'y lire?

.....

.....

Seriez-vous disposé à rédiger de temps à autre des articles sur des sujets qui vous tiennent à cœur, proches de la laïcité et de la citoyenneté?

Les sujets sélectionnés pour nos conférences-débats vous conviennent-ils? Etes-vous un fidèle participant? Quels sont les sujets dont vous aimeriez voir débattre dans le futur? Y a-t-il des conférenciers que vous souhaitez nous faire connaître?

.....

.....

Avez-vous déjà visité les expositions que nous accueillons en nos murs? Qu'en pensez-vous? Etes-vous informé de la possibilité de disposer de nos salles pour vous-même ou vos amis artistes?

.....

.....

Autres remarques et/ou suggestions:

.....

.....

.....

*A renvoyer pour le 30 septembre au plus tard à:

Josiane Wolff, c/o Maison de la Laïcité Condorcet, 20 av. du Centenaire à 1320 Hamme-Mille.

(suite de la page 1)

L'Hypnose entre Magie et Science (2002).

Citons encore les sept volumes parus sous le titre général de **Cosmopolitiques** (1996-1997), sept « *explorations menées successivement pour substituer la passion de la construction d'êtres nouveaux à des visions du monde arrogantes* », ainsi que **Penser avec Whitehead** (2002), **Drogues. Le Défi hollandais** (1991), **La Damnation de Freud** (1997) et **La Guerre des Sciences aura-t-elle lieu ?** (2001), scénario d'un téléfilm sur le conflit entre Newton et Leibniz.

Mais cet intérêt se traduit également par un engagement politique dans les luttes traduisant les exigences de ce pari que nous appelons « *Démocratie* », comme aussi par un approfondissement de la signification des « *Droits de l'Homme* » à travers ces luttes.

Un grand succès Une artiste étonnante

Le trimestre dernier, nous avons eu le grand bonheur d'héberger l'exposition des sculptures d'Edwige Roelandt.

Etonnant, superbe, poignant, humain,... telles sont les appréciations que nous avons recueillies auprès des nombreux visiteurs.



Remerciement à Edwige pour un moment de grâce.



Un nouveau sourire à la Maison Condorcet

Fin juin de cette année, Barbara Pauwels rejoignait l'équipe de Hamme-Mille pour y assurer les fonctions de secrétaire permanente.

C'est elle qui accueille désormais les amis de la Maison de la Laïcité Condorcet, tant au téléphone qu'en direct, du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.

Nous l'avons surprise, tout sourire, sur son lieu de travail, pour la photographe (voir ci-contre), ce qu'elle avoue ne pas trop aimer: « *Mes enfants m'en font le reproche. Il n'y a d'ailleurs pas de photos de moi à la maison. Si les vôtres sont réussies, je pourrai leur offrir, ça leur fera plaisir* ».

Cette jeune maman de 32

ans a 3 filles, Doriane, Laura et Camille, et habite à Wasseiges avec sa petite famille.

Après des études de comptabilité et de secrétariat, elle voit par hasard une annonce de recrutement pour la Maison de la Laïcité de Liège. Elle y décroche le poste de secrétaire et y travaillera durant quelques années. « *Laique depuis toujours – adolescente, j'ai participé à la Fête de la Jeunesse Laïque – je n'avais pas imaginé travailler dans ce circuit. Mais le hasard a bien fait les choses car c'est un environnement que j'aime beaucoup et qui me convient. J'ai la chance de travailler dans un milieu parfaitement en accord avec mes convictions* ».

».

Barbara nous dit encore aimer les voyages impromptus: « *Je lance une fléchette au hasard sur la carte de Belgique et le week-end, j'emmène ma petite famille découvrir l'endroit que le hasard nous a indiqué* ».

Grande lectrice (du conte de fées au policier thriller), notre nouvelle secrétaire est également une bonne vivante aux goûts variés et à la curiosité sans cesse en éveil: « *J'adore apprendre, et de ce fait je reste ouverte à tout et à tous. Comme hobby, j'ai choisi l'art du Patchwork pour me détendre* ».

Bienvenue, Barbara, et bonne route avec nous à la Maison Condorcet...

C'est Barbara qui vous accueillera désormais du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.



Barbara Pauwels, secrétaire permanente depuis fin juin à la Maison de la Laïcité Condorcet à Hamme-Mille.

Enfant d'aujourd'hui, philosophe de demain ?

Saviez-vous que lorsque votre petit dernier vous demande : « Tu crois que le chat se sent coupable quand il a tué une souris ? » cette mignonne tête blonde est en train de faire de l'anthropologie philosophique ? Heureusement pour vous, il n'en sait encore rien...

Mais à partir de quel âge un enfant peut-il être initié à la philosophie, me direz-vous ? Et comment l'école, à terme, va-t-elle intervenir dans le processus ? Excellentes questions que je me suis posées pas plus tard que cette semaine et qui m'ont conduite à enquêter sur la place de la Philosophie dans les programmes scolaires de quelques pays européens.

En **Allemagne**, par exemple, qui connaît une situation un peu particulière du fait de la division du pays en Länder (16 depuis la réunification de 1990) ayant chacun sa politique en matière d'éducation : L'enseignement de la philosophie y côtoie en général un enseignement de religion, catholique ou protestante. Souvent, il n'existe pas de cours de philosophie du tout, mais une variante est proposée sous la forme de « cours d'éthique ». Dans certains länder, à partir de 14 ans, les cours de philosophie ou d'éthique sont une alternative obligatoire au cours de religion.

En **Croatie**, la philosophie est enseignée dès le lycée comme matière obligatoire. Après avoir longtemps dû se plier à des orientations idéologiques, le professeur de philosophie est maintenant totalement autonome. Il n'est tenu que par l'horaire (deux heures hebdomadaires, c'est-à-dire 64 heures annuelles) et par les nécessités générales de l'enseignement. Il est en fait livré à lui-même.

Au **Danemark**, depuis 1988, la philosophie est proposée aux lycéens. Elle est facultative et

peut être choisie dès la douzième ou treizième classe seulement. A raison de 4 heures par semaine, le cours dure un an. Une exigence officielle : les philosophes doivent être lus dans le texte original...

En **Espagne**, les professeurs de philosophie peuvent aussi enseigner la psychologie en classe de première (quatre heures hebdomadaires), à condition qu'il n'y ait pas de professeur de psychologie dans l'établissement, et intervenir en terminale dans les sections Science, Technologie et Société, ainsi que dans la Communication audiovisuelle.

En **Estonie**, la philosophie a d'abord été incluse dans le programme des sciences sociales. Maintenant, elle est destinée à constituer la dernière étape d'un cycle d'études intitulées « Étude de l'homme ».

En **Angleterre**, la philosophie n'est quasiment pas enseignée dans le secondaire. Certes, on peut trouver l'intitulé « Philosophie » ou « Logique » sur certains programmes, mais aucun ne tient vraiment compte de la philosophie en tant que telle : il s'agit dans un cas de cours de religion comparée et dans l'autre d'exercices strictement pratiques de logique.

De manière étonnante, pour le pays-berceau qu'est la **Grèce**, la philosophie n'est enseignée qu'en dernière année du lycée, seulement une heure par semaine. Elle se limite à une initiation plutôt superficielle, se contentant essentiellement de définitions.

En **Hongrie**, depuis septembre 1993, l'enseignement de la philosophie est à nouveau présent dans les établissements secondaires, après avoir été subitement supprimé en 1992 sous prétexte que les anciens manuels n'étaient plus adaptés. De nouveaux manuels sont maintenant parus, et le profes-

seur peut choisir librement parmi ceux-ci. La philosophie n'est enseignée qu'en terminale.

Pour maintenir une dimension « historique », l'approche choisie par l'**Italie** est historico-thématique : elle consiste à repérer et à définir quelques grands enjeux autour desquels s'est développée historiquement la philosophie et quelques auteurs d'importance fondamentale, tels que Platon et Aristote, Kant et Hegel, rendus obligatoires.

Au **Luxembourg**, on n'apprend la philosophie que dans les établissements d'enseignement général classiques durant 2 heures par semaine + 1 heure de « logique formelle » dans certaines sections. L'enseignant choisit trois sujets parmi les suivants : « Philosophie – Dieu – Homme – Liberté – Vérité ».

Aux **Pays-Bas**, l'objectif du cours de philosophie dans les établissements secondaires n'est pas l'apprentissage de la connaissance des philosophes, mais celui de la capacité personnelle à philosopher. Les parties principales du programme sont l'éthique, l'anthropologie philosophique, l'épistémologie et la philosophie sociale.

En **Roumanie**, le nouveau programme est structuré en neuf thèmes : Nature Humaine, Liberté, Justice, Bonheur, Vérité, Temps, Ordre, Dieu, Philosophie. On doit s'efforcer de partir de problèmes proches de l'expérience des élèves, et employer des textes de grands philosophes... Mais la formation des enseignants n'a pas encore été mise en place.

Et en Belgique, me direz-vous ?

En Belgique francophone, la philosophie est la parente pauvre de l'enseignement secondaire, car les seuls cours prévus au programme sont soit



des cours de religion, soit des cours de morale laïque. Le Pacte scolaire, en 1959, a rendu obligatoire dans l'enseignement officiel le choix entre deux heures hebdomadaires de morale « non confessionnelle » ou deux heures de religion (catholique, protestante, israélite, musulmane et même plus récemment orthodoxe) y compris la morale inspirée par cette religion. Le reste des connaissances « philosophiques » est divulgué au hasard des cours d'histoire, de grec, de latin, de littérature. En un mot, il n'y a pas de formation systématique à la philosophie où les étudiants pourraient apprendre à tenir un raisonnement logique, à argumenter, à penser de manière autonome, et se situer par rapport aux courants de pensée et aux idéologies. Néanmoins, dans les dernières classes du secondaires on relève les thèmes suivants dans certains programmes expérimentaux : – Suis-je seul au monde ? – Dans quelle société veux-je vivre ? Qu'est-ce que je tiens pour vrai ? – Quel sens donné-je à ma vie ? Dans tous les cas, la « Philosophie » ne figure pas à l'examen.

JWF

Pour en savoir plus : <http://www.ac-amiens.fr/academie/pedagogie/philosophie/europe.htm>

Dans le prochain numéro : Philosophie pour Enfants (PPE) ? Le Débat.

AGENDA

Septembre 2004

Le jeudi 30/09 à 20 h
CONFERENCE-DEBAT
Isabelle Stengers :
« **La Science a-t-elle
réponse à tout?** »
(voir 1^{re} page)

Novembre 2004

Du 6 au 28/11
EXPOSITION
Max van der Linden,
« **Mozart de la terre à la
céramique** »
organisée par les Amis
de Tourinnes, asbl

Décembre 2004

Le jeudi 9/12 à 20 h
CONFERENCE-DEBAT
Philippe Hensmans,
Directeur d'Amnesty
International Belgique
francophone :
« Une justice sans respect
des droits humains? »



Octobre 2004

Le jeudi 21/10 à 20 h
CONFERENCE-DEBAT
J.-M. Quairiat, Juge au
Tribunal du Travail de
Mons, Président de
l'Association Syndicale
des Magistrats : « **Pas de
Démocratie sans Droit** »

Le jeudi 25/11 à 20 h
CONFERENCE-DEBAT
Christian Panier, Président
du Tribunal de 1^{re} Instance
à Namur :
« **Justice et Citoyenneté** »

Janvier 2005

CONFERENCE-DEBAT
Pierre Legros, Avocat au
Barreau de Bruxelles
« **L'ingérence : Droit ou
Obligation?** »

Le samedi 23/10 à 20 h
THEATRE :
« **Jeux, Set et Match** »
par la troupe du Théâtre
de l'Equipe



LE MARIAGE LAÏQUE

Les Maisons de la Laïcité du Brabant wallon – et donc bien sûr également la Maison de la Laïcité Condorcet – mettent à la disposition des personnes intéressées par une cérémonie de mariage laïque des locaux adaptés, ainsi que des conseillers en organisation.

Tout en incitant les futurs époux à être partie prenante de leur cérémonie, ces conseillers proposent un canevas de cérémonie et mettent leur expérience d'organisateur au service des futurs époux, tout en sachant s'effacer pour leur laisser libre champ.

Cette tâche délicate implique beaucoup de disponibilité et un grand respect de chacun. **La profonde satisfaction des époux et de leurs invités en est le beau résultat !**

Si vous êtes intéressés par davantage d'informations sur le mariage laïque et les modalités de l'organisation d'une telle cérémonie à la Maison de la Laïcité Condorcet, n'hésitez pas à nous contacter.

Renseignements et visites :

Michel Marsus 010 86 00 47

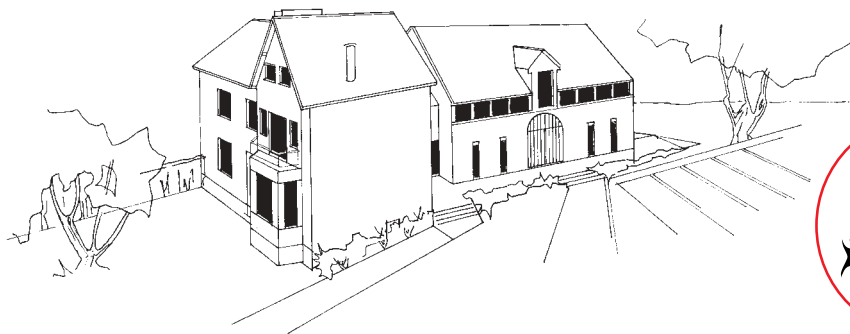
Louis Wyckmans 010 86 70 43

Maison de la Laïcité Condorcet

20, av. du Centenaire
1320 Hamme-Mille
Tél. 010 24 80 91
Fax 010 24 80 92

pln@maison-condorcet.be
www.maison-condorcet.be

**Permanence du lundi
au vendredi de 9 h à 17 h,
et sur rendez-vous**



Notre site:

www.maison-condorcet.be

Le Conseil d'administration:

Michel Marsus – Président
010 86 00 47

president@maison-condorcet.be

Louis De Bouvère – 010 84 20 95

tresorier@maison-condorcet.be

Jacques Hoogstoel – 010 84 50 97

Nadine Houssa – 010 84 06 13

Danièle Marique – 010 84 07 56

Michel Mauchard – 010 84 07 56

secrtaire@maison-condorcet.be

Christiane Schomblond – 010 84 08 27

Serge Vandervorst – 010 84 52 70

serge.vandervorst@maison-condorcet.be

Louis Wyckmans – 010 86 70 43

vp@maison-condorcet.be

Pensez à votre cotisation!

12,50 euros (individuelle)

19 euros (familiale)

à verser au compte

n° 635-3517701-47 de la PLN

Avec le concours de

Communes de Beauvechain
et Grez-Doiceau



Fédération des Maisons de la Laïcité



Édit. resp.: Michel Marsus
12, rue de la Liberté
1320 Nodebais

**Droits de reproduction interdits,
sauf en cas de demande.**

Coordination textes du bulletin:
Josiane Wolff – 0476 61 19 29

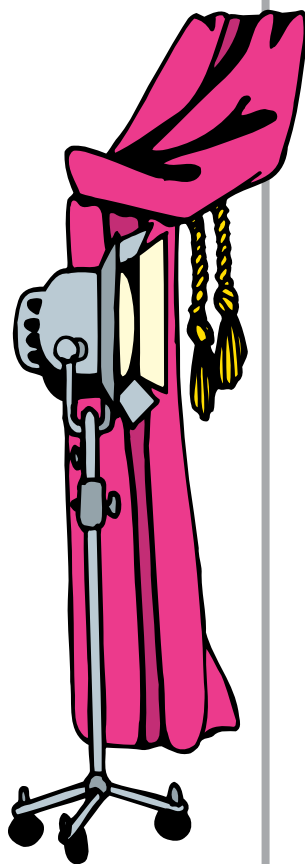
jwf@maison-condorcet.be

Permanente:

Barbara Pauwels – 010 24 80 91

pln@maison-condorcet.be

Lieu de rencontre et d'information, pour ceux qui recherchent une nouvelle convivialité, la **Maison de la Laïcité Condorcet** se veut un endroit de choix où chacun peut côtoyer, dans une très grande liberté de pensée, les groupes d'individus les plus divers, lors d'expositions, de conférences, de représentations théâtrales, de fêtes et de cérémonies diverses. Elle est ouverte à tous, dans le respect des personnes et des opinions de chacun.



Théâtre

Maison de la Laïcité Condorcet
Le samedi 23 octobre 2004 à 20 heures

Jeux Set et Match

D'après *Le Limier*, Anthony SHAFFER

Un manoir isolé dans la campagne anglaise. Andrew Wyke, auteur de romans policiers à succès, sait que son épouse le trompe avec un charmant jeune premier.

Le manoir va devenir le théâtre de la dangereuse rencontre entre les deux rivaux. Andrew ne parvient pas à comprendre l'attirance de sa femme pour un fils d'immigré italien, obligé de travailler pour vivre. L'amant, quant à lui, est intrigué et agacé du goût de cet homme pour blesser les autres.

Le dialogue se transforme rapidement en jeu de rôles. Le mari propose un marché à son adversaire: voler les bijoux de sa femme, afin de toucher l'argent de l'assurance. En échange, il pourra partir librement avec son aimée. Le duel psychologique s'annonce rude!

P.A.F. : 10 euros